Initiatives ministérielles

Ailleurs, on mentionne que la programmation devra refléter les cultures autochtones du Canada, «au fur et à mesure de la disponibilité des moyens». Sur ce, je vous pose deux questions: Pourquoi le gouvernement a-t-il refusé d'inclure les langues autochtones dans ce projet de loi? Pourquoi l'obligation de refléter la culture autochtone dans la programmation se limite-t-elle à la disponibilité des moyens, alors que tout au long des derniers mois, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, de même que le premier ministre du Canada, ont insisté pour dire que le gouvernement n'a jamais fait autant pour les autochtones. Pourtant, ce même gouvernement n'hésite pas à sabrer dans les programmes de langues autochtones et dans les moyens de communications entre les différents peuples.

Permettez-moi d'ajouter aussi que le bureau de la société nationale des communications autochtones a été forcé de fermer ses portes à cause des compressions budgétaires.

• (2320)

Leur *Micmac News* a dû fermer ses portes. Voilà certains des moyens de communication autochtones qui ont été victimes des compressions budgétaires du gouvernement.

Cette disposition que j'ai citée ne veut rien dire étant donné les compressions budgétaires massives que le gouvernement a imposées aux moyens de communication autochtones dans le budget d'avril dernier.

Je le répète, les budgets ont été amputés. Des journaux ont cessé de paraître. Des bureaux ont été fermés, et des employés ont perdu leur emploi.

Les compresssions budgétaires ont eu des répercussions dévastatrices. Pourquoi le gouvernement a-t-il fait ça? Nous ne pouvons pas croire qu'il soit sincère quand il parle de soutenir la culture autochtone grâce à ce projet de loi, alors qu'il est directement responsable de la disparition de plusieurs moyens de communication autochtones depuis que ce projet de loi a été présenté en octobre 1989.

C'est un fait triste et révélateur que le gouvernement a rétabli presque tout le financement qu'il avait retiré aux centres de femmes dans son budget d'avril dernier, mais n'en a pas fait autant pour la Aboriginal Communications Society.

Je me réjouis que les centres de femmes aient récupéré leurs fonds, mais le nombre des électrices est plus élevé que celui des autochtones. Les femmes avaient en l'occurrence une alliée en la personne de la ministre responsable de la situation de la femme. Elle est intervenue.

Les autochtones, malheureusement, n'ont pas eu pareil défenseur. Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, qui aurait dû intervenir en leur faveur, n'a rien fait. En fait, il a dit que les moyens de communications autochtones avaient suffisamment de fonds. Entre temps, ils ferment leurs bureaux, leurs journaux, et la programmation à la radio et à la télévision a été réduite.

C'est à cause de situations comme celle-ci que les autochtones n'ont aucune confiance en la parole du gouvernement. Le gouvernement actuel dit une chose et fait le contraire. D'un côté, le gouvernement dit qu'il appuie les populations autochtones, mais de l'autre, il pratique des compressions et réduit radicalement l'aide qu'il consent.

En conclusion, je peux seulement faire preuve de cynisme à l'égard de ce projet de loi. Je suis cynique à propos de l'engagement qu'a pris le gouvernement à l'endroit des communications autochtones, de la SRC et de son service du Nord.

Nous voulons que ces composantes de notre système national de radiodiffusion soient protégées et améliorées. Nous voulons qu'il soit fait état de la préservation de l'unité nationale dans le mandat de la SRC.

Depuis des années, la SRC est un lien qui nous unit à l'échelle du pays. Nous la considérons nôtre plus que toute autre institution canadienne. Le chemin de fer relie l'est et l'ouest. La SRC relie l'est, l'ouest et le nord. On commet une grave erreur en supprimant l'unité nationale du mandat de la SRC.

J'exhorte le gouvernement à reconsidérer sa position au sujet du projet de loi et à réaliser qu'on sert un peu la cause de l'unité nationale en faisant en sorte que la promotion de cette unité s'inscrive dans son mandat.

J'insiste pour que la composante de l'unité nationale y demeure, car le gouvernement ne sait pas comment promouvoir cette unité. Pour lui, provouvoir l'unité nationale est un jeu de dés. Je ne crois pas que ce soit une bonne façon de promouvoir cette cause.

M. Lyle Dean MacWilliam (Okanagan—Shuswap): Monsieur le Président, je comprends les observations de mon collègue du Parti libéral au sujet des conséquences du projet de loi C-40 pour les programmes de radiodiffusion pour les autochtones.